



Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie

Bulletin de liaison n°144

2^{ème} Trimestre 2012

EDITORIAL

Préparer l'avenir en se souvenant et en espérant !

Avec le centenaire de la Grande Guerre de 1914-1918, les prochaines années seront marquées par la commémoration d'épisodes tragiques, mais aussi glorieux et exemplaires, de l'histoire de notre Pays et de l'Infanterie.

Dans son ouvrage "Recueil d'histoires de l'infanterie française", le général ANDOLENKO évoquait "ceux pour qui le passé et par conséquent l'avenir de l'infanterie française est cher". Par là, il entendait les Fantassins de la France, toujours présents, toujours prêts à servir. Notre tâche sera d'importance avec ce centenaire, car il nous faut tous ensemble y puiser des forces morales en se souvenant du passé de nos Anciens. C'est dans leur esprit fait de valeurs pérennes, voire éternelles, que nous devons forger l'avenir de notre Arme, indissolublement lié à celui de notre Pays.



Photo: Liliane FICHET

L'Infanterie est une arme moderne fondée plus que toute autre sur des forces morales ancestrales et d'actualité.

Nos Traditions sont porteuses des valeurs du futur.

En 2013, l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie fêtera son cinquantième. Cinquante années de présence et d'actions pour l'Infanterie et la Défense.

En 2014, nous célébrerons le centenaire de la mort au combat à la tête de ses hommes lors de la première bataille de la Marne du lieutenant de réserve Charles Péguy et porterons le flambeau du souvenir d'un OR exemplaire, symbole de l'engagement des réservistes au service de la France les armes à la main.

Sans cesse et jusqu'à l'atteinte de notre objectif, nous œuvrerons pour la réouverture du Musée de l'Infanterie à Neuf-Brisach, car il est impératif qu'elle se fasse dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre durant laquelle les Fantassins de toutes les subdivisions de l'Arme ont tant donné pour la France, jusqu'au sacrifice suprême. Ils méritent cet hommage.

L'histoire des Fantassins, c'est l'histoire de la France. Nos Traditions sont essentielles pour former l'esprit des Fantassins d'aujourd'hui et de demain.

Évoquer l'Histoire et les Traditions n'est pas faire du passéisme. C'est bâtir sur des fondations solides.

Ayons foi en l'avenir parce que nous le façonnerons avec réalisme et volontarisme et soyons

Pour l'Infanterie, toujours en avant !

*Lieutenant-colonel (h) Patrice FICHET
Président de l'ANORI*



Saint Maurice – Fête des Fantassins à Paris et à Vincennes 14 et 15 septembre 2012



Fidèle à sa mission au service des Traditions de l'Infanterie et du rayonnement de l'Arme, l'ANORI reconduit tous les ans les célébrations de la Saint Maurice à Paris et à Vincennes. Cette année, elles auront lieu le 14 et le 15 septembre.

Placées sous le patronage du général de division Patrick RIBAYROL, commandant les écoles militaires de Draguignan, commandant l'Ecole de l'Infanterie, ces journées se dérouleront comme suit:

- le vendredi 14 septembre: ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe avec la FNAC et la Fanfare du 27ème BCA (rassemblement terminé à 17h45 en haut des Champs Elysées);
- le samedi 15 septembre: dépôt de gerbe à la plaque des Préparations Militaires au Fort Neuf de Vincennes (rassemblement terminé à 15h45), puis commémoration des combats de SIDI-BRAHIM et cérémonie de transmission du Drapeau unique des Chasseurs du 7ème BCA au 13ème BCA au Château de Vincennes.



Cette année, la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés organise plusieurs activités qui se dérouleront le matin: visite du Mémorial des Chasseurs, conférence d'un chef de corps sur un RETEX d'OPEX, dépôt de gerbe au monument aux Morts de Vincennes et déjeuner amical.

Le détail de ces journées se trouve sur l'invitation adressée aux membres de l'ANORI et sur le site <http://anorinfanterie.free.fr> . Pour toutes ces manifestations, tenue n°21 (interarmées B2) ou civile sombre (si possible avec coiffure de Tradition).

C'est un devoir pour les Fantassins d'être présents et leurs Amis sont les bienvenus.
Et par Saint Maurice, vive l'Infanterie!



Unités d'infanterie décorées de la croix de la valeur militaire



Afghanistan

1^{er} RI
126^e RI
152^e RI
7^e BCA
13^e BCA
27^e BCA
RMT
2^e RIMa
3^e RIMa
21^e RIMa
1^{er} RCP
1^{er} RPIMa
3^e RPIMa
8^e RPIMa
2^e REI
2^e REP
132^e BCAT
2^e CIE du 35^e RI

République de Côte d'Ivoire

2^e CIE du 16^e BC
3^e CIE du 13^e BCA

Bosnie-Herzégovine

2^e CIE du 3^e RIMa

Autres*

2^e REP – Bonite, Kolwezi 1979
3^e RPIMa – Finul, Liban 1978
8^e RPIMa – Finul, Liban 1978
3^e RIMa – Tacaud 1978
3^e CIE du 1^{er} RCP – Drakkar, Liban 1983

**Leur citation sans croix a été remplacée par une attribution de la croix de la valeur militaire.*





La quatrième génération du feu est honorée



Depuis le début du siècle dernier, nos armées ont été engagées dans plusieurs conflits majeurs et c'est ainsi que 3 générations ont connu le feu lors des deux conflits mondiaux puis lors des guerres dites de décolonisation.

Le 21^e siècle voit donc naître la 4^{ème} génération du feu qui a été et est toujours engagée sur les théâtres d'opérations en Afrique, dans les Balkans et en Afghanistan.

Afin d'honorer cette 4^{ème} génération du feu qui a déjà payé un lourd tribut sur tous les théâtres et en particulier dans les vallées afghanes, au vu des nombreuses décorations attribuées au titre de ces nouveaux théâtres, le président de la République, chef des armées, a décidé de décorer les drapeaux, étendards et fanions des unités ayant été citées.

C'est pourquoi, dans le cadre de la clôture des travaux de la commission des emblèmes réunie à l'automne 2011 par le ministre de la Défense, le chef d'Etat-major des armées (CEMA) a attribué à des formations méritantes la croix de la valeur militaire au titre des opérations extérieures.



Général de division RIBAYROL
commandant les écoles militaires de
Draguignan et l'école de l'infanterie

Ce sont 38 formations de l'armée de Terre dont 17 de l'infanterie qui sont ainsi récompensées. Il convient d'y ajouter 5 unités pour lesquelles une première citation sans croix a été remplacée par une citation avec attribution de la croix de la valeur militaire ainsi que 5 unités élémentaires.

Dès 2011, le CEMAT a décoré les emblèmes de 6 régiments et bataillons d'infanterie et le fanion de la 2^{ème} compagnie du 16^{ème} Bataillon de chasseurs, qui se sont distinguées sur ces théâtres d'opérations.

Tout au long de l'année 2012 s'échelonneront les cérémonies de remise pour les unités décorées au titre des opérations menées en 2011 et antérieurement.



Dans le même temps, le CEMA a demandé aux armées et aux directions de service de recenser les dernières formations méritant de recevoir une récompense collective au titre des opérations accomplies sur des théâtres ouverts à l'attribution de la croix de la valeur militaire.

Au total, fin 2012, pour les armées et la gendarmerie, ce sont 130 unités qui auront été décorées au titre de la croix de la valeur militaire dont 21 unités d'infanterie et 5 compagnies (cf. liste jointe). En parallèle, l'état-major des armées étudie, avec le service historique de la défense, l'inscription de ces opérations sur les emblèmes des unités.

Ces récompenses représentent un signe fort et la volonté affichée d'honorer nos armées, les hommes qui la composent et la reconnaissance des actes de courage et d'engagement qui se déroulent quotidiennement dans le cadre de l'intervention de la France sur ces théâtres.

L'infanterie, qui a pris très grande part dans la participation à ces opérations est très largement représentée au sein des unités décorées. Elle peut être fière à juste titre de ses régiments et de ses hommes qu'ils soient parachutistes, alpins, motorisés, mécanisés, des troupes de marine ou légionnaires.

*Général de division Patrick RIBAYROL
commandant les écoles militaires de Draguignan
et l'école de l'infanterie*



Assemblée générale de l'ANORI 2012 Des camarades volontaires et résolus pour servir l'Infanterie



L'image que l'on retiendra de l'assemblée générale 2012 de l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie sera assurément celle d'un rassemblement marqué par la camaraderie, la fierté d'appartenir à l'Infanterie, la volonté d'aller de l'avant pour toujours mieux servir l'Arme et œuvrer à son rayonnement, à la valorisation de ses Traditions et à l'accomplissement de son devoir de mémoire spécifique.

Grâce à l'hospitalité du général KERVIZIC, nouveau président général de l'Union Nationale des Combattants, poste dans lequel il a succédé au colonel DALLEAU, administrateur de l'ANORI, c'est dans la salle mauresque du siège national de l'UNC que se sont tenus le 22 mai 2012 cette assemblée générale et le conseil d'administration qui a suivi.



Le Conseil d'Administration en plein travail. (Photo L. FICHET)

Fidèle à ses rites, c'est par un moment de recueillement à la mémoire des camarades disparus en 2011 et depuis le début de l'année 2012 que l'ANORI a débuté cette réunion. Ainsi, il fut rendu hommage au lieutenant-colonel BADOIS, aux chefs ce bataillon Henri LECHRIST et Michel PERNELLE, au capitaine Jacques BOYER et au 1^{ère} classe Claude SALLIN, décédés en 2011, et aux colonels Michel GREINER et Roland GARDEUR et au lieutenant-colonel Armand BENESIS DE ROTROU, décédés ces derniers mois. A leur souvenir s'est ajouté celui de tous les Fantassins tombés en OPEX ou en service et de tous les soldats qui ont donné leur vie pour la France.

Signe de vitalité, de motivation et de l'attachement de ses membres à l'ANORI, il fut ensuite constaté que plus de la moitié des adhérents étaient présents ou représentés.

C'est le rapport moral pour l'année 2011 du lieutenant-colonel Patrice FICHET, président de l'ANORI, qui fut présenté en premier lieu :

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2011 présenté par le lieutenant-colonel Patrice FICHET à l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2012

Durant l'année 2011, l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie a rempli ses missions en mettant en avant le rayonnement de l'Arme, ses Traditions, l'accomplissement du devoir de Mémoire, l'information des réservistes Fantassins et du public, le recrutement et la présence à nombre d'activités (des cérémonies aux réunions) pour assurer la visibilité des Fantassins vis à vis de tous.

En effet, alors que nos régiments et bataillons sont engagés dans des opérations extérieures loin de la France et dans des missions intérieures sur le sol national, il est de notre devoir de faire connaître les actions, la valeur, la compétence, le dévouement et l'héroïsme des Fantassins auprès de l'ensemble des habitants de la France. Trop de nos soldats ont payé de leur vie le combat pour la Liberté et pour la Paix, mais ils ont servi notre Pays et ses Alliés pour le bien de tous. Ils sont l'honneur de la France et c'est à nous d'être un élément moteur de l'hommage qui doit leur être rendu et ce, pas seulement lors de cérémonies d'obsèques. Nous devons aussi être présents aux côtés de nos blessés, des familles de tous ceux dont l'abnégation a été exemplaire.

Dans le domaine des hommages, l'ANORI a œuvré au sein du Comité d'Entente pour promouvoir l'idée du 11 novembre comme journée de commémoration de l'Armistice de la Grande Guerre de 1914-1918, mais également de tous ceux qui ont donné leur vie pour la France au cours de son histoire. Notre appel paru dans notre bulletin n°141 pour que les Réservistes interviennent afin que dans chaque commune ayant eu à subir la perte d'un de ses soldats en opérations extérieures leurs noms soient inscrits sur le monument aux Morts a été entendu et relayé et les députés et les sénateurs sont allés plus loin en faisant de cette inscription une obligation, ce qui ne peut que recueillir notre

assentiment. Nous serons vigilants, tout comme le Monde Combattant (en particulier l'UNC) et les associations de Mémoire, pour que cette loi soit effectivement appliquée sans retard et partout.

Lors des cérémonies d'hommage à nos camarades tombés en opérations, des délégations de l'ANORI ont été présentes sur le pont Alexandre III à Paris pour saluer leur passage avant les cérémonies aux Invalides. Nous avons été en particulier présents le 19 juillet 2011 dans la cour d'honneur des Invalides à la cérémonie d'hommage aux soldats français tués en Afghanistan. Ces hommages ont été aussi l'occasion d'exprimer notre soutien à nos camarades auprès du public par le truchement des médias.

Sur le plan de la solidarité, le contact pris avec le général THORETTE, président de l'association Terre Fraternité, qui intervient au profit des blessés, a permis à l'ANORI de mieux faire connaître cette association, répondant ainsi à un besoin et à son souhait, pour encore mieux servir les combattants.

Au sujet des OPEX, l'ANORI peut être fière d'avoir été, avec l'UNOR, la FNASOR et la FNCV, au premier rang pour obtenir que la croix du Combattant Volontaire puisse être désormais décernée aux Réservistes qui en remplissent les conditions et vienne ainsi récompenser les Réservistes opérationnels qui ont servi dans des OPEX leur ayant valu la croix du Combattant. Pour eux, ce sera un juste témoignage de leur volontariat, qui fera honneur à toute la Réserve.

En ce qui concerne l'histoire et la Mémoire, l'ANORI a poursuivi ses actions en faveur de la réouverture du Musée de l'Infanterie à Neuf-Brisach, notamment en communiquant à ce sujet. L'article publié dans le n° 140 du bulletin a été repris dans plusieurs publications et a éveillé un intérêt certain. Nous serons toujours en pointe dans le combat pour le Musée de l'Infanterie, celui de tous les Fantassins. Sa réouverture doit constituer un événement phare dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre de 1914-1918 dans laquelle nos Anciens tinrent un rôle fondamental.

Avec nos camarades de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés, de l'Union Nationale des Zouaves, de l'Association Nationale des Tirailleurs et de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Outre-mer et Anciens Combattants des Troupes de Marine, nous avons été présents aux fêtes des subdivisions de l'Infanterie apportant ainsi la démonstration concrète de la cohésion de l'Arme. Notre calendrier des fédérations et associations de l'Infanterie, qui est en ligne sur notre site internet (<http://anorininfanterie.free.fr>), prouve le dynamisme de nos partenaires.

Comme chaque année, les célébrations de la Saint Maurice par l'ANORI ont attiré un large public diversifié lors du ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe et lors des cérémonies "Chasseurs" à Vincennes. Notre coopération avec la FNAC (dont le président en exercice et ses deux prédécesseurs ont reçu le diplôme d'honneur de l'ANORI en témoignage de camaraderie) est un partenariat gagnant-gagnant qui permet de constater que ce n'est pas l'esprit de bouton qui doit animer nos associations, mais l'Esprit Fantassin sous ses divers aspects. Ces célébrations constituent un moment essentiel du rayonnement de l'Infanterie dans la capitale, qu'il convient de renforcer.

La mise en valeur de nos Traditions doit être une mission permanente. C'est notamment dans cette perspective, et donc celle de la Mémoire, que les pages du bulletin comportent des articles historiques et des chroniques de livres d'histoire militaire. Les articles présentant les expériences vécues en missions intérieures et opérations extérieures par des réservistes de l'Infanterie sont toujours appréciés par les lecteurs et il convient que tous les régiments y aillent de leur plume. Les articles du général RIBAYROL, Père de l'Arme, participent également à l'information des membres et autres lecteurs sur la vie de l'Infanterie. Notre bulletin jouit d'une bonne renommée et il nous faut s'attacher à accroître sa diffusion internet et papier au service des Réserves de l'Arme, qui seront ainsi également mieux connues des camarades d'active avec lesquels nous devons cultiver la cohésion.

Notre communication passe aussi par notre site internet (<http://anorininfanterie.free.fr>), qui a une bonne audience. Que le lieutenant ANDRE, qui depuis l'an dernier vit et travaille au Brésil, mais continue à servir sous ESR et reste notre webmestre, soit chaleureusement remercié pour l'extraordinaire travail qu'il fournit pour ce site, tout comme pour notre bulletin.

Pour ce qui est de la communication interne, il y a également lieu de mentionner le remarquable travail quotidien que fournit le chef de bataillon PETER pour diffuser sans délai des informations à tous les membres qui ont donné une adresse internet.

L'ANORI peut être fière de ces réalisations et son président se réjouit d'avoir deux collaborateurs aussi dévoués et efficaces.

Même si l'année 2011 a vu la dernière session de l'Assemblée européenne de sécurité et de défense, Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, avec laquelle nous entretenons d'excellentes relations et qui a toujours manifesté un grand intérêt pour les dossier des Réserves, ce pour quoi nous lui rendons hommage et témoignons notre reconnaissance, l'ANORI est toujours active dans le domaine des relations internationales qu'elle souhaite développer au service de la défense de la France et de son rayonnement.

Les relations avec le BDI (Bund Deutscher Infanterie-Fédération de l'Infanterie allemande), qui se marquent par des échanges de publications respectives et des participations à la Journée allemande de l'Infanterie à Hammelburg pour

l'ANORI et aux célébrations de la Saint Maurice et de la Sidi Brahim pour le BDI sont empreintes d'une grande fraternité d'Arme et il convient de les approfondir, voire de les institutionnaliser.

De même, les Alpini italiens de France sont d'excellents camarades.

L'entretien du lien Armées-Nation est aussi une des missions prioritaires de l'ANORI. La qualité des liens entretenus avec l'Association des Villes Marraines des Forces Armées (que préside notre camarade M.GAUTIER, sénateur maire de Garches et réserviste de l'Infanterie) est un élément significatif du rôle que nous avons à jouer dans les communes pour informer sur la défense, mettre en œuvre la solidarité avec nos soldats, accomplir le devoir de Mémoire et diffuser l'esprit de défense.

C'est dans le même ordre d'idées que nous devons agir pour le recrutement. Recrutement pour l'active et la réserve, recrutement pour l'ANORI, qui sont indissolublement liés. Notre association a besoin de nouveaux membres actifs et bienfaiteurs et aussi de membres amis, non réservistes de l'Infanterie, mais attachés à l'Arme pour bien des raisons, qui ont leur place à nos côtés.

Certes, en 2011, les effectifs de cotisants à l'ANORI ont progressé de plus de 3 %, mais ce n'est qu'un réusissant à accroître de façon beaucoup plus forte le nombre de nos membres que nous pourrions avoir les moyens en hommes et en finances de remplir nos missions de façon plus complète. Chacun doit se sentir concerné et s'efforcer de recruter autour de lui et les Corps d'Infanterie devraient nous aider dans cette tâche, qui est aussi à leur profit.

Partout en France, nous avons participé à la Journée Nationale du Réserviste pour mieux faire connaître la Réserve au grand public. Il s'agit d'un ensemble de manifestations qui doivent avoir plus de visibilité et être tournées vers les jeunes et l'ensemble de la population, surtout en se déroulant sur des places publiques (et non dans des enceintes militaires).

En liaison avec nos camarades de l'UNOR, de la FNASOR et de l'ANRAT, nous devons proposer et agir pour donner un véritable éclat à cette JNR et pour que nos concitoyens prennent plus conscience de la part tenue par les Réservistes dans la défense de la France et des Pays alliés.



Le lieutenant-colonel FICHET remet un diplôme d'honneur au colonel MARTIN
(photo : Denys CHAPPEY)

Nous sommes fiers d'être Fantassins et nous devons le montrer, non seulement lors de la JNR, mais dans toutes les occasions. C'est pourquoi, après avoir réalisé des cravates et des insignes de boutonnière de l'ANORI, notre association a poursuivi dans cette voie avec des insignes en tissu destinés à être portés sur les vestes civiles ou les vêtements de sport. Tous les membres cotisant en 2012 reçoivent gratuitement cet insigne.

En portant (en civil) ces marques distinctives avec leurs coiffures de Tradition lors des cérémonies et moments de cohésion, les membres de l'ANORI seront mieux reconnus et nous montrerons ainsi l'importance de notre présence, celle des Fantassins.

En 2011, l'ANORI a été représentée à près de quatre vingt cérémonies, réunions, conférences, etc., à l'échelon national, sans compter toutes les participations aux manifestations des journées nationales d'hommage sur tout le territoire.

Pour saluer la mémoire de nos camarades décédés, nous avons également fait fabriquer des plaques destinées à être déposées sur leurs tombes en témoignage de souvenir et de fidélité. Ces plaques sont dédiées à tous les Fantassins et portent les insignes de toutes les subdivisions de l'Arme et nous pouvons les fournir au prix coûtant aux amicales régimentaires pour honorer leurs morts.

Enfin, un axe d'effort prioritaire de notre action doit être de développer nos relations avec les Corps d'Infanterie, leurs unités de réserve et compléments individuels et les amicales régimentaires ou de compagnie et c'est pourquoi en 2012 nous ne nous contenterons pas de rencontres épisodiques avec des chefs de corps lors d'événements nationaux, mais irons leur rendre visite dans leur garnison, ainsi qu'à leurs réservistes. L'ANORI doit atteindre son objectif d'être représentée dans tous les régiments et bataillons.

Toute l'Infanterie doit se reconnaître en l'ANORI, qui, de son côté, doit faire rayonner l'Arme, resserrer les liens entre tous les Fantassins d'active et de réserve, accomplir le devoir de Mémoire, en particulier pour le souvenir des régiments dissous, soutenir la renaissance du Musée de l'Infanterie et donc être en permanence

POUR L'INFANTERIE, TOUJOURS EN AVANT!

Les questions posées et les échanges de vues qui suivirent ce rapport permirent de mesurer l'intérêt porté par ses membres aux actions de l'ANORI. Parmi les sujets abordés figurèrent en particulier les relations avec l'ANRAT et ses associations membres, mais ce sont surtout les dossiers portant sur l'histoire et la mémoire qui retinrent principalement l'attention avec l'approche des célébrations du centenaire de la Grande Guerre de 1914-1918. Notamment, la commémoration du centenaire de la mort du lieutenant Charles PEGUY en 1914, les travaux de rénovation du site de l'Hartmannswillerkopf (Vieil Armand) et, priorité éminente, la réouverture du Musée de l'Infanterie à Neuf-Brisach. Sur ce dernier point, il fut insisté sur le fait que l'ANORI est en pointe pour communiquer et faire en sorte que le projet entre au plus vite dans sa phase de réalisation concrète afin que l'inauguration puisse se faire dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre. La nomination du général d'armée Elrick IRASTORZA, ancien CEMAT et ancien commandant de l'EAI, à la présidence du groupement d'intérêt public chargé du centenaire doit être regardée comme un atout et l'ANORI demandera à le rencontrer.

Mis aux voix, c'est à l'unanimité que le rapport moral fut adopté.



Le colonel LHERMITTE vient de recevoir le diplôme d'honneur de l'ANORI
(photo: Liliane FICHET)

Le Président passa ensuite la parole au trésorier, le 1ère classe Denys CHAPPEY, qui présenta les comptes de l'exercice 2011, lesquels témoignent d'une bonne santé financière. Après la lecture du rapport du capitaine Pierre BOTTOLI, vérificateur des comptes, qui attesta de leur régularité, et qu'il fut répondu aux questions, les comptes et le quitus aux administrateurs furent également votés à l'unanimité.

La situation des finances de l'association permettant, le maintien de la cotisation annuelle à 35 € pour l'année 2013 fut décidé.

Vinrent ensuite les élections au conseil d'administration de l'ANORI qui virent la réélection des administrateurs de la série sortante (colonels Hugues DALLEAU et Michel MANDRY, lieutenant-colonel Raoul GAZENGEL, chefs de bataillon Guy PETER

et Olivier PICAMOLES, lieutenant Christophe SOULARD). Deux autres administrateurs furent élus dans une série comportant des postes vacants, le lieutenant-colonel Bertrand BOUCHEND'HOMME (lequel sert au titre de la réserve citoyenne) et le capitaine Eric-Georges GRONDIN (qui apportera au conseil un éclairage sur la réserve en Outre-mer).

Ces élections furent acquises à l'unanimité, tout comme le renouvellement du capitaine Pierre BOTTOLI dans ses fonctions de vérificateur des comptes.

Avant de lever la séance, le Président commanda le garde à vous et le marsouin de 1ère classe Julien SABOURET entonna le refrain de l'ANORI qu'il a composé à la demande du Président. L'assemblée générale adopta immédiatement l'air et les paroles de ce refrain, qui est donc devenu le refrain officiel de l'ANORI.

C'est donc par une manifestation de l'esprit de corps et de l'esprit fantassin que se clôtura l'assemblée générale.

Aussitôt après, la séance du conseil d'administration fut ouverte et c'est en qualité de doyen d'âge que le lieutenant-colonel Paul PRIEUR présida à l'élection du président de l'ANORI. Aucun candidat ne se manifestant, il demanda au lieutenant-colonel Patrice FICHET d'accepter un nouveau mandat.

Le lieutenant-colonel FICHET indiqua que selon lui il est de l'intérêt de l'ANORI qu'elle soit présidée par un officier supérieur servant sous ESR, afin de jouir d'une bonne image de marque et ce, sans pour autant porter aucune atteinte à la qualité de membre pleine et entière des honoraires. Il précisa que lui-même a été admis à l'honorariat depuis deux ans et qu'il atteindra 65 ans l'an prochain. Il dit toute la satisfaction que lui procure sa fonction, mais insista sur le fait que cette situation n'est pas idéale pour l'association. Il conclut en acceptant donc de poursuivre son mandat pour un an en soulignant que cette

année devra être mise à profit pour lui trouver un successeur, qui bénéficiera de son soutien et qui pourra, s'il le souhaite, lui confier des missions.

A l'unanimité, le lieutenant-colonel Patrice FICHET a été réélu président.

Remerciant les administrateurs pour leur confiance, il leur proposa de renouveler le bureau en le renforçant par la création d'un poste supplémentaire de vice-président et d'un de secrétaire général-adjoint, ce qui fut accepté.

Le nouveau bureau est donc composé comme suit :

- président : lieutenant-colonel Patrice FICHET
- vice-présidents : lieutenant-colonel Paul PRIEUR et colonel Philippe MARTIN
- secrétaire général : chef de bataillon Guy PETER
- secrétaires généraux-adjoints : lieutenants Cyril ANDRE et Christophe SOULARD
- trésorier : 1ère classe Denys CHAPPEY
- trésorier-adjoint : 1ère classe Julien SABOURET



L'ANORI, des camarades unis dans la joie de servir l'Infanterie (photo : Liliane FICHET)

Par ailleurs, le capitaine Eric-Georges GRONDIN, déjà délégué pour les Forces Armées de la Zone Sud de l'Océan Indien, a été nommé délégué auprès des Réservistes de l'Outre-mer. Le lieutenant-colonel Bertrand BOUCHEND'HOMME a été nommé délégué auprès de la Réserve Citoyenne.

Une fois les réunions statutaires achevées, il fut procédé à la remise des diplômes d'honneur de l'ANORI. Cette année, les colonels Roger VIENNE, Philippe LHERMITTE et Jacques VITROLLES se sont vus décerner le diplôme d'honneur à grenade d'argent et le colonel Philippe MARTIN, le lieutenant-colonel Jean SENTIER et le lieutenant Christophe SOULARD le diplôme d'honneur à grenade de bronze.

Aussitôt après retentit le refrain de l'ANORI chanté par tous les présents et s'ouvrit le traditionnel verre de l'amitié que le lieutenant-colonel Raoul GAZENGEL, qui n'avait pu être présent pour des raisons de santé, avait eu la générosité d'offrir et qui fut préparé avec dévouement par Mme Liliane FICHET. Tous les présents se sont également réjouis d'accueillir pour ce moment de cohésion Mme Christine PERNELLE, veuve du chef de bataillon Michel PERNELLE, président honoraire de l'ANORI.

Par son assemblée générale 2012, l'ANORI a manifesté la fierté et la cohésion des Réservistes de l'Infanterie et préparé son avenir « pour l'Infanterie, toujours en avant ! »



Projection des capacités amphibies et aéromobiles Visite du BPC DIXMUDE par un marsouin de l'ANORI



Profitant de son séjour au Brésil et ayant été convié par l'Attaché de Défense, le Commissaire en Chef Marin PELLETIER DOISY, à participer à la réception donnée sur le BPC DIXMUDE par son commandant, le Capitaine de Vaisseau Guillaume GOUTAY, le lieutenant (r) Cyril ANDRE a eu la chance le 05 juin 2012 de monter à bord et de visiter ce magnifique bâtiment français amarré dans le port de Rio de Janeiro.



Les BPC : outils uniques de projection des forces

Les Bâtiments de Projection et de Commandement de la Classe Mistral (BPC), et le DIXMUDE en particulier, sont des unités polyvalentes qui se positionnent au large des côtes pour projeter des forces à terre, tout en pouvant héberger le commandement d'opérations interarmées et interalliées.



Le BPC DIXMUDE amarré à Rio (photo D. RIVERA)

Sorte de ville flottante multifonctions, les BPC sont à la fois un bâtiment de commandement et un vecteur logistique mais aussi un bâtiment amphibie dédié aux opérations de débarquement et un porte-hélicoptères d'assauts. Le DIXMUDE héberge également un hôpital embarqué et est apte à opérer sur tout type d'opérations humanitaires. Dans le cadre d'un déploiement opérationnel (participation aux missions des armées), il participe en même temps à la formation des officiers de marine (Mission Jeanne d'Arc – 115 officiers élèves dont 15 étrangers). Son équipage propre se compose de 170 hommes.

La France dispose de trois bâtiments de ce type, le MISTRAL, le TONNERRE et le DIXMUDE (première sortie à la mer en avril 2011, livraison à la Marine en janvier 2012, admission au service actif prévu à l'été 2012). Un quatrième BPC, fabriqué en France (Chantiers de l'Atlantique, DCNS, Thales...) est également prévu à la livraison. La Russie a par ailleurs entériné l'achat de deux voire quatre BPC à notre

pays, preuve de l'intérêt stratégique de ce type de navire et du savoir faire très spécifique nécessaire à sa construction et à sa mise en œuvre.

Le BPC DIXMUDE, dernier né des BPC, tient son nom d'une ville de Belgique où les fusiliers-marins se sont illustrés lors de la Première Guerre Mondiale (ayant reçu l'ordre de tenir une position quatre jours face à l'offensive allemande, ils tiendront finalement plusieurs semaines), d'où sa devise « sacrifiez-vous, tenez ».



Des caractéristiques hors-normes au service des armées

Le DIXMUDE est un bâtiment de combat qui ne passe pas inaperçu ! Ma première rencontre avec ce mastodonte depuis le hublot de l'avion survolant la baie de Rio fut inoubliable. Il n'a en effet rien à envier en termes d'encombrement au porte-avion SAO PAULO (anciennement FOCH) près duquel il est amarré. Arrivé sur le quai, ma première impression fut confirmée...il est simplement époustoufflant ! Avec un tirant d'air de 60 mètres (10 ponts), son pont d'envol culmine à 30 mètres de hauteur. Il est long de 199 mètres et large de 32 mètres (déplacement de 21 500 tonnes, contre environ 4 000 pour la frégate Georges LEYGUES qui l'escorte en mission). Sa vitesse peut atteindre près de 20 noeuds (eq. 36km/h).

Son hôpital de 750m² dispose de 70 lits, de deux salles d'opérations et d'une salle de radiologie. Son poste de commandement qui s'étend sur 850m² peut accueillir 150 personnels. Il dispose de 30 jours d'autonomie en vivres et peut héberger jusqu'à 700 personnes en mission d'évacuation. Ses systèmes de propulsion (pods), de navigation, de télécommunication et d'armement sont à la pointe des dernières technologies.

Plateforme incontournable pour les opérations amphibies et aéromobiles de l'Infanterie

En tant que bâtiment amphibie, le DIXMUDE dispose de trois hangars (2 650m² au total) pouvant héberger le fret et une soixantaine de véhicules (véhicules d'infanterie VBCI, VBL, VAB, et P4 mais aussi AMX10RC et jusque 13 Chars Leclerc). A bord, il peut recevoir de 450 à 700 soldats selon les conditions d'hébergement.

Son radier peut contenir quatre Chalands de Transport de Matériel ou deux hydroglisseurs de type LCAC (US Marine), ou deux Engins de Débarquement Amphibie Rapide, ce qui permet au DIXMUDE de pouvoir opérer quasiment tout type de débarquement (plage, port, sites non préparés...).

En tant que porte-hélicoptères d'assaut, le DIXMUDE peut embarquer 16 hélicoptères dans son hangar dédié (1800m²) et équipé d'ateliers. Son pont d'envol de plus de 5 000m² peut accueillir simultanément six hélicoptères de tout type (aéronefs de combat et de transport de troupes).



Dans le radier : un Engin de Débarquement Amphibie Rapide (EDA-R à gauche) et deux Chalands de Transport de Matériel (CTM) (photo D. RIVERA)

Depuis son départ de Toulon en juillet 2011, tout en assurant la mission Jeanne d'Arc de formation des officiers, et en poursuivant ses essais à la mer (Validation des Capacités Militaires), le DIXMUDE a participé à la qualification amphibie de personnels des trois armées en décembre 2011, a embarqué début 2012 un GTE à dominante infanterie (Groupement Tactique Embarqué) de l'armée de Terre composés d'éléments de la 9^{ème} BLBMA, et notamment une compagnie du 2^{ème} RIMa pour des exercices en Méditerranée, au large du Liban (Exercice Cèdre Bleu avec l'armée libanaise) et à Djibouti (Exercice Dixmude d'Acier). Ce plus jeune bâtiment de la Marine est escorté dans sa mission par la plus ancienne des frégates (historiquement liée au groupement Jeanne d'Arc) qui assure sa défense. Il a ensuite soutenu l'opération ATALANTE de lutte contre la piraterie, puis fait escale à La Réunion en mai avant de faire une halte au Cap de Bonne Espérance et d'arriver à Rio début juin. Il y a hébergé à son bord une Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC) ainsi qu'un salon d'armement avec des industriels et participe à des exercices amphibies avec la Marine locale et les Fuzileiros Navais (Infanterie de Marine brésilienne).

Un accueil chaleureux et une visite très instructive

Lors de la réception donnée à bord le 6 juin, après les allocutions du "Pacha" et de Monsieur l'Ambassadeur Yves Edouard SAINT-GEOURS, les hymnes brésilien et français ont retenti. Ensuite, les invités ont pu profiter des rythmes endiablés d'un groupe de samba accompagné de ses danseuses locales. Et après avoir écouté les membres d'équipage (dont le commandement) donner un petit concert, nous avons eu la chance de pouvoir visiter le bâtiment grâce aux explications très riches et très claires des officier-élèves Camille PROVANSAL et Arnaud SIGNORET que nous avons d'ailleurs eu plaisir à revoir sur terre ferme avant leur départ pour l'Afrique.

Nous garderons un souvenir inoubliable (surtout pour un marsouin de réserve) de ce bâtiment imposant et hors norme de la Marine Nationale dont la vocation est on ne peut plus « interarmées ». Mais aussi de l'accueil extrêmement chaleureux de son équipage et de ses officiers-élèves qui nous ont accueillis ce soir là sur un « petit » morceau de France... Bon vent, bonnes missions et à bientôt autour du globe !



Deux hélicoptères PUMA dans le hangar du BPC (photo D. RIVERA)

LTN (r) Cyril ANDRE



L'ANORI rencontre les Diables Rouges du 15-2 à Colmar



Renforcer les liens avec les Corps d'Infanterie, être à l'écoute des réservistes servant en compagnie ou en tant que complément individuel, faire connaître l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie sont des missions nécessaires de l'ANORI. C'est pourquoi elle rend visite aux régiments et bataillons dans cet esprit.



Le 30 mai 2012, le lieutenant-colonel Patrice FICHET, président de l'ANORI, s'est rendu à Colmar pour prendre contact avec le 152ème Régiment d'Infanterie, appelé le 15-2 et aussi les Diables Rouges (surnom qui a été donné à ses soldats par les allemands durant la Première guerre mondiale).

Accueilli par le colonel Lionel JEAND'HEUR, chef de corps, au quartier WALTER, impressionnante caserne (construite par les allemands en Alsace occupée après la guerre de 1870-1871 et dans laquelle fut tournée une partie du film « La grande illusion »), il a pu lui présenter l'association et lui formuler des souhaits en matière d'information sur le Régiment et son actualité et principalement sur ses compagnies de réserve.

La composante réserve du 152ème RI

Ensuite, pendant plus de deux heures, il a pu s'entretenir avec le lieutenant-colonel (r) Marc GOMEZ, officier adjoint réserve, et faire un large tour d'horizon sur les réserves au sein du 15-2. Outre les compléments individuels, le Régiment comprend deux compagnies de réserve, une à quatre sections et une à deux sections.

En 2011 (sur une durée de huit mois du fait du gel des activités réserves), la composante réserve a fourni 2081 journées d'activités au Régiment, dont 26% en activités opérationnelles (OPEX, exercices régimentaires, Vigipirate, garde de dépôts et Guépard Réserve/Lynx), 21% d'activités de formation, 17% de soutien aux services régimentaires par des compléments individuels, 33% en activités d'instruction (ISTC, secourisme) et 3% en activités diverses (JNR, recrutement, information sur les réserves).



Les fanions du Battle Group 15-2 et des OMLT constitués autour du 152ème RI en Afghanistan

Il est à noter que cette année les réservistes du 15-2 fournissent un groupe par semaine dans le dispositif Lynx, ont déjà envoyé un groupe organique dans le cadre du plan Vigipirate en mars à Paris et en enverront deux autres, ont assuré des gardes aux dépôts situés aux alentours de Colmar et fourniront des compléments individuels pour l'EM/SG, le BML et le BOI.

Points forts et pistes pour progresser

Pour l'OAR des Diables Rouges, la motivation et l'engagement des cadres font partie des points forts de la composante réserve et le relationnel entre les cadres d'active et de réserve est excellent. Pour la communication avec les réservistes, l'utilisation de l'ERT est un outil précieux et efficace (avec toutefois des limites).

Par contre, il reste des points à améliorer, tels que l'administration des personnels de réserve (gestion au corps, avancement, décorations, relations avec le GSBdD), les moyens de communication avec l'institution, l'absence d'un poste de référent réserve d'active sur site (l'OAR est très attaché à ce dossier), le recrutement (à la fois auprès des ex-engagés et des civils), l'inadaptation du DUO aux besoins du régiment en compléments individuels (l'OAR a souligné que la suppression de postes en compléments individuels au DUO ne permet plus de remplir des tâches qui pourraient être confiées à des réservistes pour la vie courante du Régiment) et l'absence de prise en compte des journées de travail accomplies à domicile.

Sous réserve de ces aspects qui méritent de retenir l'attention, les Diables Rouges réservistes sont fiers de servir dans leur Régiment et lui apportent une contribution précieuse.

Parmi leurs préoccupations figure la protection de leur emploi civil, dont on sait qu'elle est un des problèmes clés du bon fonctionnement de la Réserve. Il s'agit assurément là d'un dossier qu'il convient de rouvrir avec des mesures concrètes plutôt que de se contenter de déclarations d'intention.

La cohésion Active-Réserve : une réalité vitale

Lors d'un déjeuner offert par le colonel JEAND'HEUR, qui réunissait le lieutenant-colonel (h) FICHET, le lieutenant-colonel (r) GOMEZ, le capitaine (r) GRABENSTAETTER, commandant la 6ème compagnie, et le capitaine (r) VENDEVILLE, complément individuel, le chef de corps a évoqué la mission du 15-2 en Afghanistan (juin-décembre 2011), souligné l'excellence de ses soldats et leur magnifique comportement au feu, exprimé sa reconnaissance pour le soutien apporté par l'AOR de Colmar et son président, le chef de bataillon THIRODE, au Régiment et aux familles durant cette OPEX et annoncé une prise d'armes au cours de laquelle cent Diables Rouges recevront la croix de la Valeur Militaire, décoration qui a également été décernée au Drapeau, pour leur conduite en Afghanistan. Ce déjeuner fut un sympathique moment de cohésion.



Des Réservistes du 15-2 avec le président de l'ANORI. De gauche à droite: CNE VENDEVILLE, CNE GRABENSTAETTER, LCL FICHET, LCL GOMEZ

La journée se poursuit par la visite du musée du 15-2 retraçant l'histoire du Régiment de ses origines (1794) à l'Afghanistan et par le passage dans la salle du Grand Rapport où sont conservés les anciens drapeaux des amicales de Diables Rouges, signe des liens entre Anciens et actuels Fantassins du 152ème RI.

Un entretien avec le lieutenant BEDOUET, officier communication, termina les rencontres.

Un régiment légendaire

Au total, ce fut une visite du plus grand intérêt permettant de resserrer les liens en expliquant le rôle de l'ANORI, d'une part, et d'autre part, de mieux appréhender les problèmes et les attentes des réservistes affectés au Régiment et de constater leur sérieux, leur compétence et leur volonté de servir.

Quant au 15-2, qui fut le premier RI à recevoir, en 1918, la fourragère de la Légion d' Honneur, saluons le par ce que dit de lui en 1919 le Président de la République Raymond POINCARE, qui fut aussi le premier président de l'UNOR : « Superbe régiment qui, au cours de la Guerre, s'est couvert de gloire et s'est acquis une réputation légendaire ».



La place d'armes et un des bâtiments du quartier Walter



La Butte des Zouaves



Un petit tertre, fait de queues de cochon, de barbelés et vestiges anciens, est à l'origine de la Butte des Zouaves.

La guerre des sapes a fait des ravages dans cette région picarde pleine de creutes.

La Butte, le Champignon, Carlepont, Puisaleine, la Ferme de Quennevières, le Bois Saint-Mard... tous les régiments de Zouaves y ont laissé des souvenirs douloureux. Ils n'existent plus depuis 1962.

Les Anciens Zouaves ont voulu, en plein accord avec la population de cette région martyre, laisser la trace de leur Mémoire sur ce site que la ferveur populaire a nommé la Butte des Zouaves.

Ce tertre est érigé sur un terrain privé dont le propriétaire n'entend ni s'en séparer, ni s'engager à le laisser à sa destination mémorielle.

La commune de Moulin sous Touvent vient de s'engager à louer, par bail emphytéotique, une parcelle toute proche, sur le même chemin d'accès.

La zone est protégée par un classement à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. L'Union Nationale des Zouaves doit respecter les orientations des architectes responsables de ces sites classés.

Un « jardin de Mémoire » va donc être installé à 240 mètres de la Butte : une stèle surmontée d'une chéchia rappellera les Zouaves et leur croissant, trois dalles indiqueront les théâtres d'opérations où les Zouaves servirent la France. Un espace sera réservé à réinstaller ce qui resterait de la Butte au cas où son propriétaire réussirait à la faire disparaître !...

Cette réalisation est rendue possible grâce à la dévolution des biens de l'Amicale des Anciens de la 1^{ère} Division Blindée de Rhin et Danube, lors de sa dissolution, en hommage à la nécessaire et courageuse collaboration des Zouaves comme Infanterie d'accompagnement de Fréjus à l'Autriche.



La Butte des Zouaves



Les plaques d'hommage aux Zouaves des 9^{ème} et 2^{ème} Régiments tombés en Algérie ont rejoint la stèle aux Zouaves ensevelis sur place pendant la Grande Guerre

L'Union Nationale des Zouaves est maintenant certaine de la pérennité de la Butte et de l'inauguration du jardin de Mémoire avant la disparition des derniers Anciens Zouaves.

*Capitaine Bruno DE VILLEPIN
Président de l'Union Nationale des Zouaves
Membre de l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie*



Le 114^{ème} Régiment d'Infanterie « Peur ne connaît, mort ne craint »



Le 114^e Régiment d'Infanterie, dont l'histoire reste intimement liée au département des Deux-Sèvres, en particulier à Saint-Maixent-l'École, peut s'enorgueillir de s'être illustré sur de nombreux champs de batailles, de la Révolution à la Première guerre mondiale.

Avant sa création en 1795, de nombreux régiments avaient occupé le 114^e rang ou porté le numéro 114 : le régiment de Perri (Corse) entre 1706 et 1715, celui des Landes (1715-1749), le Royal Pologne (1749-1757) ou encore Horion (1760-1762). La 114^e Demi-Brigade est officiellement créée le 4 Floréal an III (23 avril 1795). Il participe sous les ordres du général Moncey à la guerre d'Espagne, la péninsule ibérique ayant déclaré la guerre à la France révolutionnaire dès 1793. Dissout le 29 septembre 1798, il revient sous l'appellation de 114^e Régiment d'Infanterie de ligne le 30 août 1808.



Maintien de l'ordre

Il participe ensuite à de nombreuses campagnes et opérations militaires et de maintien de l'ordre en Espagne. Ainsi, on le retrouve devant Alcañiz, le 23 mai 1809, aux combats de Maria (15 juin 1809), de Belchite (18 juin 1809), de Lérida (mars-avril 1810), Mequinenza (juin 1810), Tortose (janvier 1811), Tarragone (mai-juin 1811), Mont-Serrat (juillet 1811), etc.

Entre 1808 et 1814, le 114^e est présent à plus de trente batailles ou combats importants, coopère à onze sièges et donne sept assauts. Pas moins de douze officiers ou soldats de ses rangs sont cités à l'ordre de l'armée... Quatre noms figurent sur son drapeau : Saragosse, Mont-Serrat, Lérida, Sagonte. Sous la première Restauration, l'ordonnance royale du 12 mai 1814 réduit le nombre des régiments d'infanterie de ligne à 90 et celui des régiments d'infanterie légère. Le 114^e est dissout.

Le 114^e RI renaît sous l'appellation du 14^e régiment de marche, créé le 16 août 1870 à Rueil. Fort de 54 officiers et de 2 776 hommes, il est placé sous les ordres du lieutenant-colonel Vanche. Il rejoint l'armée de Mac-Mahon sur le front de l'Est et se heurte violemment aux armées prussiennes. De retour à Paris en septembre 1870, il s'installe au sud de Paris, sur une ligne Vanves-Montrouge.

Colonel BOULANGER

Il participe au siège de Paris contre les Prussiens (30 septembre), effectue une reconnaissance offensive sur Châtillon le 13 octobre au cours de laquelle le lieutenant-colonel Vanche est grièvement blessé à la tête de ses troupes. Pour cette action, le 14^e de marche est récompensé de deux citations à l'ordre de l'armée, de quatre croix de chevalier de la Légion d'honneur et de treize médailles militaires !

Par décret du 28 octobre 1870, le 14^e de marche reprend, à compter du 1^{er} novembre sa dénomination de 114^e RI. Il poursuit le siège de Paris, participe à la bataille de Champigny (30 novembre-2 décembre) où l'on se bat au corps à corps. Huit officiers et trente-cinq hommes de troupes sont blessés.

Le 27 janvier 1871, le lieutenant-colonel Georges Boulanger (futur ministre de la Guerre) est promu colonel et devient chef de corps du 114^e. Le 22 mai 1871, en pleine Commune de Paris, le colonel Boulanger entre dans Paris sans rencontrer de farouche opposition, ni de forte résistance. C'est au cours de l'assaut contre les insurgés retranchés au Panthéon (24 mai) que le chef de corps du 114 est blessé, ce qui lui vaut d'être promu commandeur de la Légion d'Honneur.

Campagne de Tunisie

Au cours des années suivantes, le valeureux régiment stationne un temps à Satory avant d'être de nouveau disloqué. L'Etat-major et les différents bataillons se retrouvent éparpillés à travers la France : Châlons, Sedan, Montmédy, Bressuire (Deux-Sèvres), Châtellerauld (Vienne), Parthenay (Deux-Sèvres), puis Thouars (Deux-Sèvres), Saint-Maixent (Deux-Sèvres)...

Le 1^{er} février 1878, le 114^e occupe les garnisons suivantes : l'Etat-major et deux bataillons stationnent à Saint-Maixent (Deux-Sèvres) ; un bataillon, une section et le dépôt occupent Parthenay (Deux-Sèvres). Enfin, il fournit un bataillon pour le Gouvernement militaire de Paris. Le 14 juillet 1880, le régiment reçoit son nouveau drapeau à l'occasion du 14 juillet. Peu après l'installation provisoire de l'École d'Infanterie à Saint-Maixent, le 114^e participe activement, entre le 22 juillet 1881 et le 23 février 1883, à l'expédition de

Tunisie. Sa mission : mettre en état de défense la position de Foudouck contre des bandes de pillards et de maraudeurs. En février 1883, le 114e rentre en métropole, une partie à Romainville, l'autre à Noisy et Rosny. En juillet de la même année, la garnison de Bressuire est supprimée et le 114e rentre à Saint Maixent.

Grande Guerre

Quand éclate la guerre de 1914, le 114e RI qui prend pour devise : « Peur ne connaît, mort ne craint », est rattaché à la 11e armée (ou armée de Lorraine). Mobilisés du 3 au 5 août, les hommes se rendent à Laneuvelotte (Meurthe-et-Moselle) où le premier des leurs tombe le 23 août. Tous participent activement à la bataille de la Marne. Les Allemands tentent une percée fin septembre et le 114 les repousse. Mi-octobre, le régiment est relevé et part en Belgique où il subit, dans le secteur d'Ypres, d'importantes pertes : 180 morts et 420 blessés. Relevé en avril 1915, le 114e retrouve la France et l'Artois où l'offensive allemande décime encore les rangs. Entre le 9 et le 10 mai 1915, on compte 150 morts, 460 blessés et 810 disparus. Le 20 juin, le 114 est mis au repos et reprend le combat à Neuville-Saint-Vaast où il remplace le 125e RI. Il part ensuite relever une brigade britannique à Loos. En 1916, il participe à la bataille de Verdun. Il tient la cote 304 du 5 au 8 mai, au prix fort : 130 morts, 510 blessés et 83 disparus, en seulement 72 heures ! En récompense, il obtient une citation à l'ordre de l'armée et entre dans la légende.



Des soldats du 114ème RI pendant la Grande Guerre

Lourd tribut

Les soldats du 114 participent en 1917 aux campagnes de Champagne et Lorraine dans le secteur du mont de Sapigneul. Il relève les 150e et 161e RI. Il subit de lourdes pertes : 115 morts et 345 blessés. Il s'installe ensuite en août 1917 en forêt de Parroy (Meurthe-et-Moselle), un secteur moins exposé qu'auparavant. Début 1918, le régiment quitte Parroy et rejoint Grivesnes (Somme). Mis en alerte, le 114 participe aux terribles combats de Méry (Oise). Pendant trois jours, (11, 12, 13 juin 1918), les soldats du 114 opposent une vive résistance aux troupes ennemies qui sonnent six fois la charge dans la seule journée du 13 juin. Dans la nuit du 13 au 14, le régiment est relevé. Ses pertes sont considérables : 650 hommes dont 24 officiers. Ce fait d'armes lui vaut la Croix de guerre : « le Vert inoubliable des blés du 11 juin et le rouge, celui du sang qui les a teints », dit le Général Mangin.

Le 114 participe activement aux campagnes qui vont libérer le territoire. Tenu quelques temps en réserve, il remonte au front le 17 octobre 1918. Quand l'armistice retentit, les hommes du 114 sont au repos à Féron (Nord) et procède à l'inhumation d'un soldat tombé dans les derniers combats. La guerre a coûté au régiment 3937 tués : 91 officiers, 250 sous-officiers et 3596 militaires du rang.

Dissolutions

Le 31 août 1919, le 114 fait son retour triomphal à Saint-Maixent. En 1923, le régiment est dissout, avant d'être reconstitué en mai 1940 au camp de la Courtine à partir de diverses unités en retraite, notamment issues du 13e zouaves et des instructeurs de l'Ecole militaire de Saint-Maixent. De nouveau dissout le 18 juin 1940, il est recréé le 1er octobre 1944 à partir des maquis de la région de Niort, puis encore dissout le 21 octobre 1945. Une dernière fois recréé en 1979 comme régiment de mobilisation, il est définitivement dissout en 1997. Le drapeau du 114e RI, régiment de tradition des Deux-Sèvres, est aujourd'hui conservé par le Musée de l'Armée.

Lieutenant (r) Christophe Soulard

Sources :

« Historique du 114^e régiment d'infanterie », rédigé par ordre du colonel Bertrand, par le capitaine M.-J. Bertaux. 1892.

« Le Choc de 1914 » - Kocher-Marboeuf et Azais Geste Editions

« La longue marche du 114e RI », QUIVRON D. Atelier d'impression de Saint-Maixent, 1980.



Trénte Quate 2001-2011 - Le LIVRE ANNIVERSAIRE

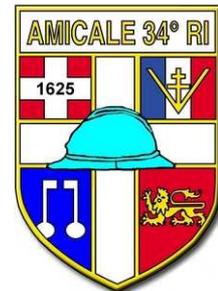
du bulletin de recherche et de liaison de l'Amicale du 34ème Régiment d'Infanterie



Quel rôle joua le 34ème de ligne à Austerlitz ou à Léna (fête du régiment jusqu'en 1914) ? Comment se déroula l'expérimentation du projet de régiment d'infanterie sur échasses ? Quel fut, dans la Grande Guerre, le parcours, jalonné de quatre mille morts, du 34ème d'Infanterie, de son grand frère de réserve, le 234ème et de leurs pères, au 141ème Territorial ? Qui a brûlé le drapeau du 34ème Régiment d'Infanterie de Forteresse en 1940 ? Comment a-t-il retrouvé vie et gagné sa deuxième Croix de Guerre en 1945 ? Que faisaient donc les réservistes du 34ème dans la défense du territoire à la fin du XXe siècle ?

C'est à ces questions et à bien d'autres que des témoins apportent leur éclairage et que répondent les chercheurs de l'Amicale du 34ème RI, dans laquelle professeurs agrégés et docteurs côtoient des passionnés de tous horizons et de toutes professions.

Mais aussi, en éditant cet ouvrage de 270 pages, abondamment illustré en couleurs, l'Amicale régimentaire raconte la vie d'une association qui regroupe Anciens de 1944-1945 et réservistes de 1978-1997, héritiers de l'association des Anciens de 1914-1918, elle-même fusionnée avec celle des Anciens du 34ème de ligne, créée en 1902.



Au fil des bulletins, ce sont dix années de vie associative qui sont déroulées, marquées par des temps forts, comme la création du Musée du 34ème RI dans le pavillon « Solférino » de sa chère caserne Bosquet, construite pour lui en 1875, ou encore le retour du drapeau à Mont de Marsan, avec sa garde de réservistes, le 11 novembre 2008.

Au fil des pages, les articles très divers font revivre le passé pour éclairer le présent, témoignant que l'on peut, par la volonté collective d'hommes de conviction, arracher à l'oubli les pages d'histoire que les hommes ont écrites de leur sueur et de leur sang, pour la grandeur de la France.

Caractéristiques techniques : 270 pages au format A4 en recto-verso couleurs sur papier couché mat blanc 135 grammes ; couverture en recto couleurs sur papier couché mat 300 grammes avec pelliculage recto brillant. L'ouvrage a été réalisé par l'Amicale du 34e RI, sans subvention d'aucune sorte.

Modalités d'acquisition : Le livre peut être acquis au prix de 40 euros auprès du Musée du 34e RI, 495, avenue du Maréchal FOCH 40000 MONT DE MARSAN (pour un envoi postal, ajouter les frais de port : 5,50 euros au 01-01-2012).

Le chèque (40 ou 45,50 euros) doit être libellé à l'ordre de « Amicale du 34e RI ».

Contact : www.amicaledu34ri.fr



Petit Lexique



Sans arrêt, de nouveaux sigles et expressions apparaissent dans le langage militaire et chacun se doit de savoir ce qu'ils signifient. En voici quelques uns :

- BEJ : Bureau d'études juridiques
- Boucle arrière : Liaisons et flux entre un théâtre d'opération extérieure et le territoire national
- BSI : Bureau systèmes d'information
- CEDIGA : Centre d'études et de développements informatiques du commissariat des armées
- CESCOF : Centre d'expertise du soutien du combattant et des forces
- CESGA : Centre d'expertise de soutien général des armées
- CIAO : Centre interarmées d'administration des opérations
- CICLO : Centre interarmées de coordination de la logistique des opérations
- CMT : Centre multimodal des transports
- COMOTO: Compagnie motorisée
- COP : Poste opérationnel avancé
- DIRCOM : Direction du commissariat en opérations extérieures
- DIV LOG SH : Division logistique, cellule soutien de l'homme
- EGAME: Engin génie d'aménagement
- GTE: Groupement tactique embarqué
- PC SNF : Poste de commandement du soutien national France
- TOP: Techniques d'optimisation du potentiel
- UIP: Unité interarmées de plage



Activités de l'ANORI



Pour servir l'Infanterie, contribuer à son rayonnement, remplir le devoir de mémoire, assurer la participation des réservistes de l'Arme, l'ANORI est présente à de nombreuses activités, cérémonies, conférences, colloques et réunions. C'est dans le cadre de ces missions qu'elle a été représentée :

Mars 2012

- le 9 mars 2012, à la réunion du conseil d'administration de l'ANORAT, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 10 mars 2012, à la cérémonie de célébration du 50ème anniversaire de l'Association des Sous-Officiers de Réserve des Hauts de Seine, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 15 mars 2012, au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe présidé par le directeur de cabinet du ministre de la Défense et des Anciens Combattants, dans le cadre de la Journée nationale du Réserviste, par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR, ORSINI et POINCELIN, le colonel VITROLLES, le chef de bataillon BERTHENET et le lieutenant SOULARD,
- le 16 mars 2012, à l'UNESCO, au débat organisé par l'Amicale de la 1ère Division Française Libre sur le thème « Bir-Hakeim, la bataille, le siège, les conséquences nationales et internationales » dans le cadre de la commémoration du 70ème anniversaire de la bataille de Bir-Hakeim, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 19 mars 2012, en la Cathédrale Saint Louis des Invalides, aux obsèques de Pierre SCHOENDOERFFER, cinéaste, écrivain et fantassin, par le lieutenant-colonel PRIEUR,
- le 21 mars 2012, au Château de Vincennes, dans le cadre du cycle sur la symbolique militaire organisé par le Service Historique de la Défense, à la conférence sur le Drapeau militaire français, par le lieutenant-colonel FICHET et le chef de bataillon PETER,
- le 22 mars 2012, au Château de Vincennes, à la cérémonie commémorant le 120ème anniversaire de l'Association Nationale des Officiers du Commissariat des Armées (ANOCA), par le lieutenant-colonel FICHET et le colonel MARTIN,
- le 23 mars 2012, à l'Ecole Militaire, à la réunion du conseil d'administration de l'UNOR, sous la présidence du colonel VITROLLES, membre de l'ANORI, par le lieutenant-colonel FICHET, les colonels BIGOT, IRLINGER et MARTIN,
- le 24 mars 2012, à l'Ecole Militaire, à l'assemblée générale de l'UNOR, présidée par le colonel VITROLLES, membre de l'ANORI, par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR, CLICQUOT DE MENTQUE et WALCH, le colonel IRLINGER, le chef de bataillon BERTHENET et le capitaine MURANO,
- le 24 mars 2012, à l'Arc de Triomphe, à la cérémonie du ravivage de la Flamme par l'UNOR, conduite par le colonel VITROLLES, membre de l'ANORI, par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR et CLICQUOT DE MENTQUE et les colonels BIGOT et BONIONI,
- le 24 mars 2012, à Quissac (Gard), à l'office d'action de grâce et à la cérémonie sur la tombe du colonel Michel GREINER, administrateur de l'ANORI, par le lieutenant-colonel LEONETTI, qui a déposé sur la sépulture la plaque d'hommage de l'ANORI,



Dépôt de gerbe à la Grande Mosquée de Paris pour le 67ème anniversaire de la Victoire de 1945 (photo: Liliane FICHET)

Avril 2012

- le 14 avril 2012, à la cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par le Souvenir Français et l'Association Centrale des Officiers Mariniers et Marins de Réserve (ACOMAR), par le lieutenant-colonel FICHET et le colonel BIGOT,

Mai 2012

- le 2 mai 2012, à la Grande Mosquée de Paris, à la cérémonie dédiée à la mémoire des Morts pour la France à l'occasion du 67ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, par le lieutenant-colonel FICHET et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 7 mai 2012, à l'Arc de Triomphe, au ravivage de la Flamme par l'Amicale des Combattants de Diên Biên Phu, l'Union Nationale des Parachutistes-Paris, l'Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur, l'association "Qui ose, gagne" et le représentant du Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants par le lieutenant-colonel FICHET, les colonels BIGOT et MANDRY et le chef de bataillon LANTZ,
- le 8 mai 2012, aux cérémonies nationales du 67ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, par le lieutenant-colonel PRIEUR, les colonels BIGOT et MANDRY, le lieutenant SOULARD et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 8 mai 2012, à la cérémonie du ravivage de la Flamme pour l'anniversaire de la Victoire de 1945, par le colonel BIGOT et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 9 mai 2012, aux Invalides, à la remise du Trophée du Parrainage 2011 de l'Association des Villes Marraines des Forces Armées à la ville de Port-Vendres pour le parrainage du 5ème Régiment d'Hélicoptères de Combat, par le lieutenant-colonel FICHET et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 9 mai 2012, à l'assemblée générale de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, par le lieutenant-colonel PRIEUR et les colonels BIGOT et MANDRY,
- le 10 mai 2012, aux cérémonies d'hommage annuel au maréchal LYAUTEY à son tombeau sous le Dôme des Invalides et devant sa statue, par le lieutenant-colonel FICHET et le capitaine CARTIER,
- le 11 mai 2012, à la cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, par les Amicales des Anciens des 5ème RI, 24ème RI, 46ème RI et 93ème RI, par le lieutenant-colonel FICHET, les colonels BONIONI et MANDRY et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 23 mai 2012, au Château de Vincennes, dans le cadre du cycle sur la symbolique militaire organisé par le Service Historique de la Défense, à la conférence sur les insignes militaires, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 24 mai 2012, dans les jardins de l'Institut d'agronomie tropicale du bois de Vincennes, à la célébration de la Journée du Soldat d'Outre-Mer, par les lieutenants colonels FICHET et PRIEUR, le colonel BONIONI et les chefs de bataillon PETER et BERTHENET,
- le 24 mai 2012, à l'Arc de Triomphe, au ravivage de la Flamme par la Fédération Nationale des Anciens d'Outre-mer et Troupes de Marine, l'Association Amicale des Anciens Combattants de la BNP, l'Association Amicale des Anciens Combattants, Résistants et Victimes de Guerre de la Société générale, l'Union Amicale du Génie d'Ile de France, les Médailleurs Militaires de Chaumont-Nogent et des élèves des écoles des Ulis et de Chaumont, par le lieutenant-colonel PRIEUR, le colonel BONIONI et le chef de bataillon PETER,
- le 30 mai 2012, dans la cour d'honneur des Invalides, à la prise d'armes franco-britannique à l'occasion du 70ème anniversaire de la bataille de Bir-Hakeim, par le chef de bataillon PETER et le 1ère classe CHAPPEY.



Le Drapeau du 1er Régiment de Tirailleurs Sénégalais et sa garde du 21ème RIMA lors de la journée du Soldat d'Outre-mer (photo: Liliane FICHET)



A la cérémonie franco-britannique du 70ème anniversaire de la bataille de Bir-Hakeim, une rencontre sympathique entre un vétéran de la 8ème armée britannique, pensionnaire au Royal Hospital de Chelsea, avec le CBA PETER (photo: Denys CHAPPEY).



L'ANORI et ses Membres



CARNET NOIR :

Le lieutenant-colonel Armand BENESIS DE ROTROU nous a quittés. Né en 1932 à Bône (Algérie), fils d'un capitaine du 3ème Régiment de Tirailleurs Algériens, il passe sa jeunesse dans les garnisons successives de son père et a toujours voulu être officier. Un problème d'audition l'empêche d'intégrer une école militaire et c'est pourquoi il devient officier de réserve en se portant volontaire pour combattre en Algérie.



Il sera aspirant en 1956 et chef d'une section de combat, puis d'une unité de harkis. En 1959, devenu lieutenant, il est nommé officier adjoint au légendaire Commando GEORGES. Evidemment partisan de l'Algérie française, il doit, pour éviter d'être arrêté, être muté à la tête d'une compagnie isolée et d'une harka, qu'il sauvera au mépris des ordres reçus.

Après l'indépendance de l'Algérie, il rejoint l'Ecole d'application de l'Infanterie à Saint-Maixent et en sortira major de promotion et sera activé en 1962. Il sert alors toujours dans l'Infanterie en Algérie et en France, puis il rejoint la Légion étrangère au 2^{ème} REI au Sahara. En 1968, il est muté au 2ème REP et fait dans ses rangs la campagne du Tchad où il est promu capitaine. Il sert ensuite au 1er RE à Aubagne, puis au 3ème REI en Guyane avant de rejoindre l'état-major de la 5ème DB en Allemagne. Lieutenant-colonel en 1983, il quitte l'Armée pour une carrière civile qu'il mènera à l'étranger. Plus tard, il retracera l'épopée de ses Harkis dans un livre intitulé "Commando "Georges" et l'Algérie d'après", ouvrage qui lui vaudra de recevoir le prix "Armée et Défense" décerné par l'UNOR en 2010.

Armand BENESIS DE ROTROU était commandeur de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre national du Mérite, croix de la valeur militaire avec six citations et titulaire de la croix du Combattant et de la croix du Combattant Volontaire, de la médaille d'Outre-mer et de l'insigne des blessés (2 blessures).

Il était animé par l'idéal de servir la France et il l'a bien servie. Alors, Armand, comme tu affectais de l'écrire pour prendre congé : "Salut et Fraternité!". Tes camarades ne t'oublieront pas.

Le colonel Roland GARDEUR est décédé le 4 avril 2012, à l'âge de 89 ans. Il était un des grands Anciens de l'ANORI et un adhérent fidèle. Officier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite, croix du Combattant Volontaire de la Résistance, il avait combattu durant la Deuxième guerre mondiale et s'honorait d'appartenir au corps des Zouaves. Au plan associatif, il était un grand serviteur de l'UNOR, dont il avait été secrétaire général, et avait présidé l'AOR de Toulouse. Il avait aussi été vice-président de l'ANORI.

Doué d'une autorité naturelle et d'une grande droiture, il était plein de sagesse. C'était un camarade toujours prêt à répondre aux demandes de conseils et il s'intéressait à l'actualité militaire malgré son état de santé qui l'empêchait de se déplacer durant ces derniers temps. En toutes choses, il était exemplaire et son souvenir sera conservé pieusement par les membres de l'ANORI.

NOUVEAUX ADHÉRENTS :

Le capitaine (h) BLOSSE, ancien de la promotion EOR 80/02 "Sous-lieutenants MAQUET et BADUEL D'OUSTRAC", a servi au 110ème Régiment d'Infanterie à Donaueschingen (Allemagne). Il est ingénieur hospitalier et habite à Paris (15ème).

Le lieutenant (h) Léopold DE JONCKHEERE a fait sa formation initiale au 93ème Régiment d'Infanterie à Beynes, avant de suivre le stage 707 de l'Ecole Militaire d'Infanterie de CHERCHELL, dont il est sorti sous-lieutenant. Affecté dans les troupes aéroportées, il servira à Mont-de-Marsan à l'instruction, avant de rejoindre le 6ème Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine à Blida (Algérie).

Chef de section, son comportement au feu lui vaut une citation à l'ordre de la division décernée par le général MASSU. Il est titulaire de la croix de la Valeur Militaire avec étoile d'argent, de la croix du Combattant et de la médaille commémorative d'AFN. Aujourd'hui retraité, il a fait toute sa carrière chez CITRÖEN, où il était cadre administratif. Il est membre de l'Association des Officiers et Militaires de Réserve des Hauts de Seine.

TROIS MEMBRES DE L'ANORI DISTINGUES PAR LA REPUBLIQUE :

Les décrets du Président de la République du 4 mai 2012 portant nomination, promotion et élévation dans l'Ordre de la Légion d'Honneur ont distingué trois membres de l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie:

- le général de brigade (2ème section) Jacques CAPLIEZ a été élevé à la dignité de Grand-Croix,
- le colonel (h) Robert BONIONI a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur,
- le colonel (r) Philippe MARTIN a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur.



Le général CAPLIEZ, bien connu dans le milieu des Réserves, atteint ainsi la plus haute distinction nationale. Il est depuis de longues années un membre fidèle de l'association.

Le colonel BONIONI a été le chef de corps du 46ème RI, puis du 54ème RIMa, deux régiments de réserve d'Ile de France, dont il préside maintenant les amicales régimentaires. Il est administrateur de l'ANORI.

Le colonel MARTIN sert sous ESR comme conseiller réserves de l'EMAT. Il est secrétaire général de l'UNOR, président du Conseil de Région Ile de France de l'UNOR et président de l'AOR du Val de Marne. Il est lui aussi administrateur de l'ANORI.



A L'HONNEUR :



Notre camarade **le lieutenant-colonel Thierry POINCELIN** a été élu administrateur de l'Association des Officiers et Militaires de Réserve des Hauts de Seine (AOR 92). Ces nouvelles fonctions lui permettront de mettre encore plus son dévouement au service des réserves et de leur mouvement associatif. Elles sont aussi un exemple supplémentaire du rôle de premier plan que tiennent des membres de l'ANORI dans les associations de Réservistes, mais aussi d'Anciens Combattants, de Mémoire et les amicales régimentaires.

A L'UNOR :

Notre camarade **le colonel MARTIN**, administrateur de l'ANORI, président du Conseil de région Ile de France de l'UNOR, président de l'AOR du Val de Marne, a été élu secrétaire général de l'UNOR. Il devient ainsi l'un des dirigeants-clé de l'UNOR aux côtés de son président, le colonel VITROLLES, également membre de l'ANORI. Dans le passé, plusieurs membres de l'UNOR ont déjà eu l'honneur de tenir le poste de secrétaire général de l'UNOR (colonel MONTEROU, lieutenant-colonel HUOT, colonel ENCLOSE, lieutenant-colonel FICHET).



Le chef de bataillon BERTHENET, membre de l'ANORI et président de l'AOR de la Seine-Saint-Denis, a été reconduit dans ses fonctions de trésorier-adjoint de l'UNOR.

La présence de ces trois camarades au Bureau national de l'UNOR témoigne du rôle important que jouent les Fantassins au sein de la grande fédération des Réserves.

MEMBRES BIENFAITEURS :

- Capitaine Michel CARTIER
- Lieutenant-colonel Raoul GAZENGEL
- Lieutenant-colonel Paul PRIEUR
- Chef de bataillon Guy PETER
- Sergent-chef Thierry GOURLOT
- Chef de bataillon Claude BLEMONT
- Sergent-chef Jean BUECHER
- Général Jacques CAPLIEZ
- Colonel Jacques BIGOT
- Lieutenant Cyril ANDRE

- Colonel Robert BONIONI
- Lieutenant Jean-Pierre DUBLED
- Colonel Alain CORNUAU
- Colonel Maurice FRONTEAU
- Marsouin de 1ère classe Julien SABOURET
- Capitaine Dominique GROS
- Caporal Claude CAPOMASI
- Colonel Richard MORAND
- Chef de bataillon Pierre CREUSOT

ASSOCIATION NATIONALE DES RÉSERVISTES DE L'INFANTERIE A.N.O.R.I.

Président : LCL Patrice FICHET - *Vice-présidents* : COL Philippe MARTIN et LCL Paul PRIEUR
Secrétaire Général : CBA Guy PETER - *Secrétaires Généraux Adjointes* : LTN Cyril ANDRE et LTN Christophe SOULARD
Trésorier : 1^{ère} classe Denys CHAPPEY - *Trésorier Adjoint* : 1^{ère} classe Julien SABOURET
Présidents honoraires : COL Maurice FRONTEAU, COL Jacques BIGOT, CBA Michel PERNELLE
Composition et mise en page du bulletin - Webmestre : LTN Cyril ANDRE

ISSN : 1256-7329 - Siège : 12, rue Marie Laurencin – 75012 PARIS

Adresser la correspondance au président
Lieutenant-colonel Patrice FICHET- 33, rue du Maréchal Joffre – 92700 COLOMBES
Site Internet : <http://anorinfanterie.free.fr> – Courriel : anorinfanterie@free.fr